



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD  
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, maître Guillaume Laurin-Taillefer, avocat et greffier de la susdite Ville, à l'effet que le rapport financier et le rapport du vérificateur sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 seront déposés à la séance ordinaire du Conseil municipal le 14 juillet 2020 à compter de 19 h 00.

**DONNÉ À SAINT-COLOMBAN**, CE 02<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT.

---

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat  
Greffier  
[greffe@st-colomban.qc.ca](mailto:greffe@st-colomban.qc.ca)

---

***CERTIFICAT DE PUBLICATION***

Je soussigné, Guillaume Laurin-Taillefer, avocat et greffier de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 02 juillet 2020 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce deuxième jour de juillet de l'an deux mille vingt.

---

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat  
Greffier  
[greffe@st-colomban.qc.ca](mailto:greffe@st-colomban.qc.ca)